



ADULLACT

*Association des Développeurs et des Utilisateurs de **Logiciels Libres**
pour les **Administrations** et les **Collectivités** Territoriales*

Assemblée Générale Ordinaire

ADULLACT

Compte rendu de séance du 16 juin 2022
à Montpellier

soit

Un document de 23 pages

incluant le compte-rendu (jusqu'à la page 12)

et

ses annexes (pages 13 à 23)

diffusion :

aux représentants des collectivités territoriales et assimilées, des administrations et établissements dépendant de l'État, des établissements publics de santé et assimilés, des associations, des établissements d'enseignement, et des entreprises, ainsi qu'aux personnes physiques adhérentes de l'association

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral
2. Rapport d'activité
 - a) Équipe
 - b) Adhésions
 - c) Projets
 - d) Animations
3. Rapport financier
4. Présentation des comptes analytiques 2021
5. Présentation des rapports du Commissaire aux Comptes
6. Approbation des comptes par l'Assemblée Générale
7. Résolution sur l'affectation du résultat
8. Présentation du budget prévisionnel 2022
9. Questions / informations diverses

ANNEXES

- | | |
|-----------------------|--|
| Annexe 1 : | Liste des correspondants présents |
| Annexe 1 bis : | Liste des membres représentés |
| Annexe 1 ter : | Liste des correspondants invités |
| Annexe 2: | Graphique de présentation des adhérents par type de collectivités |
| Annexe 3 : | Etat des lieux des adhésions/résiliations |
| Annexe 4 : | Compte de résultat 2021 |
| Annexe 5 : | Bilan 2021 |
| Annexe 6 : | Budget prévisionnel 2022 |

PRÉAMBULE

15h17 – Le décompte des membres ayant émargé et des pouvoirs ayant été transmis préalablement à la séance permet de constater que **45 membres sont présents et 56 sont représentés, soit au total 101 voix: le quorum étant situé à 100 voix, soit un quart des 398 membres à jour de cotisation, les conditions sont réunies pour que l'Assemblée Générale délibère valablement.**

Pour animer cette séance, **M. François ELIE** est accompagné de **M. Pascal KUCZYNSKI**, Délégué Général de l'ADULLACT.

Mme Laetitia BOYER est nommée secrétaire de séance.

M. Pascal KUCZYNSKI, Délégué Général de l'ADULLACT, prononce un mot de bienvenue à l'attention des membres présents et les remercie chaleureusement pour leur participation. Il énonce l'ordre du jour aux adhérents présents et donne la parole à **M. François ELIE**, Président de l'ADULLACT.

RAPPORT MORAL

15h18 – **M. François ELIE** débute son rapport moral en indiquant que l'ADULLACT est aujourd'hui dans une position stable, une réputation solide, une équipe engagée et de bonnes relations avec l'État et ses partenaires.

M. François ELIE poursuit en indiquant que l'environnement est très porteur, ce qui n'a pas toujours été le cas, notamment il y a 20 ans lorsque l'ADULLACT a été créée.

M. François ELIE souligne que la Commission Européenne indique aujourd'hui que la France a beaucoup d'avance et cite l'ADULLACT.

M. Olivier MORIN intervient pour préciser que subsiste malgré tout une défiance des collectivités à l'égard du logiciel libre.

M. François ELIE poursuit en mettant en avant deux points qui restent inquiétants : l'ambiguïté des décisions prises, certaines allant dans le bon sens et d'autres moins courageuses, et le lobbying de certaines associations de collectivités financées par de grandes entreprises.

M. François ELIE soumet son rapport moral à l'approbation de l'Assemblée Générale.

15h25 - vote: approuvé à l'unanimité

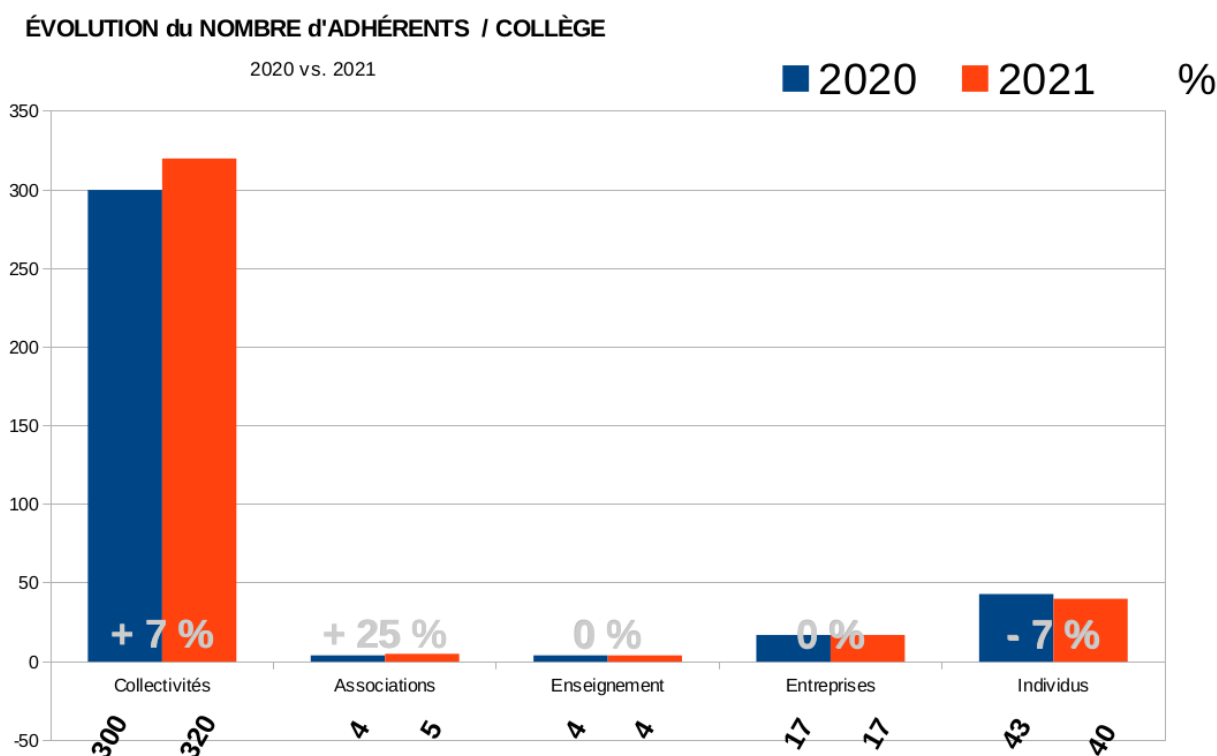
RAPPORT D'ACTIVITÉ

15h26 - M. François ELIE donne ensuite la parole à **M. Pascal KUCZYNSKI**, pour la présentation du rapport d'activité.

M. Pascal KUCZYNSKI souhaite tout d'abord présenter l'équipe de l'ADULLACT qui a accueilli de nouvelles salariées: **Mme Camille TILLATTE**, chargée de communication en CDI, **Melle Orlane IVANEZ**, en contrat d'apprentissage BTS Management Commercial Opérationnel, **Mme Hiwot MAMO**, Data-analyst en CDD pour 6 mois et **Mme Cécilia MAYRAN**, chef de projet en CDI qui débutera en août 2022.

ÉTAT DES ADHÉSIONS

15h31 - M. Pascal KUCZYNSKI commente la progression des adhésions.



M. Pascal KUCZYNSKI constate que la croissance est très positive en 2021.

M. Pascal KUCZYNSKI affiche à l'assemblée des diagrammes indiquant la répartition des adhérents selon le type de collectivités et souligne que la croissance est bien répartie entre les différents types de collectivités.

Il souligne l'intérêt de la mutualisation et en particulier du tarif « EPCI mutualisant » puisque 11 % des adhérents sont des EPCI, et représentent ainsi plus de 750 communes, et couvrent 24 % du

chiffre d'affaire de l'association. Alors que les 150 villes adhérentes en direct, qui représentent 39 % des membres ne couvrent que 26 % de chiffre d'affaire de l'association, c'est à dire quasiment le même montant.

Il souligne également que les établissements publics sont de plus en plus nombreux à adhérer à l'ADULLACT.

M. Pascal KUCZYNSKI rappelle aux participants que la convention a été renouvelée avec l'État (Dinum).

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en détaillant aux participants la balance des nouvelles adhésions/résiliations.

En 2021, l'ADULLACT a donc enregistré 42 nouvelles adhésions, contre 31 en 2020, selon la répartition suivante:

- 15 communes
- 1 département
- 1 CDG
- 15 établissements publics
- 2 entreprises
- 1 association
- 7 personnes physiques

Ainsi, **M. Pascal KUCZYNSKI** indique que ces nouvelles adhésions représentent un volume de nouvelles cotisations de 21 840,00 €.

- Ag. Attractivité du Bourbonnais
- Ag. Tech. Dép. Charente
- Ag. Tech. Dép. Aude
- Ag. Alpine Territoires (AGATE)
- CCAS Gonfreville-l'Orcher
- CCAS l'Hopital
- CDG47
- CD59
- Mairie Ernemont-Boutavent
- Mairie Eyzin-Pinet
- Mairie Bonneuil-en-France
- Mairie Caluire-et-Cuire
- Mairie Daméraucourt

- Mairie Le Burgaud
- Mairie Louches
- Mairie Lyon
- Mairie Nielles-lès-Argens
- Mairie Rabou
- Mairie Sainte-Livrade
- Mairie Sarnois
- Mairie Trèbes
- Mairie Arcs-sur-Argens
- Mairie Le Cheylas
- Pyrénées Orientales Aména.
- Réunion TDH
- Roussillon Aménagement
- SIDELEC Réunion
- SIVOM du Louhannais
- SIEHGO
- Nouvel Espace du Cher
- Syndicat Mixte scolaire
- Syndicat Mixte SYDEME
- KUZZLE
- WISPER/AVENCALL
- LINUX AZUR
- 8 individus

En 2021, l'ADULLACT a enregistré 21 résiliations ou transferts :

- 2 Conseils départementaux :
 - ◆ CD Calvados
 - ◆ CD Territoire de Belfort
- 2 Établissements publics :
 - ◆ GIP Enfance en danger
 - ◆ SIAE du Sevron et Solnan
- 1 EPCI :

- ◆ CC Nivernais Bourbonnais
- 5 Villes :
 - ◆ Audincourt
 - ◆ Fleury d'Aude
 - ◆ Leucate
 - ◆ Saint Nazaire d'Aude
 - ◆ Sainte-Rose
- 1 Entreprise :
 - ◆ BPM Conseil
- 9 Individus

Pour le premier semestre 2022, force est de constater que l'association enregistre 23 nouvelles adhésions ainsi que 10 résiliations.

M. Pascal KUCZYNSKI précise que le projet Démarches simplifiées incite beaucoup de collectivités à adhérer à l'ADULLACT.

Aujourd'hui, plus de 11 000 collectivités bénéficient des services de l'ADULLACT (mutualisants inclus).

LES PROJETS EN COURS

LA FORGE ADULLACT

M. Pascal KUCZYNSKI indique une très forte croissance de la forge en 2021 qui compte 15 000 utilisateurs.

LE COMPTOIR DU LIBRE

M. Pascal KUCZYNSKI indique que le Comptoir du libre enregistre 32 506 visiteurs en 2021. Depuis le début d'année 2022, plus de 30 000 visites ont eu lieu.

Plus de 150 utilisateurs se sont connectés en 2021.

LE LABEL TERRITOIRE NUMÉRIQUE LIBRE

M. Pascal KUCZYNSKI rappelle que le label Territoire Numérique Libre a enregistré 24 participations en 2021 parmi lesquelles un niveau 5 a été remis.

Pour 2022, le Conseil d'administration a décidé de remercier les participants les mieux notés en leur offrant une communication dans la Gazette des Communes.

TCHAP

M. Pascal KUCZYNSKI reprend l'histoire du projet «Démarches simplifiées» et présente une histoire similaire pour le projet «Tchap», messagerie instantanée de l'État. Les services de l'État ont décidé d'ouvrir ce service aux collectivités, mais les budgets dédiés à ce projet se terminent à la fin de l'année 2022. L'association reste donc en veille sur ce projet.

OBSERVATOIRE DE L'ACCESSIBILITÉ

M. Pascal KUCZYNSKI rappelle qu'il s'agit d'auditer régulièrement 30 000 sites web de collectivités. L'accessibilité est obligatoire mais les sanctions restent extrêmement rares. Ce projet permet de rendre visible les faiblesses des collectivités sur le sujet et d'encourager les efforts.

S2LOW

M. Pascal KUCZYNSKI précise que ce service est toujours numéro 1 et rappelle qu'environ 50 % des plateformes Helios sur le marché sont issues de la souche S2LOW.

WEBMARCHÉ

M. Pascal KUCZYNSKI indique que ce service repart à la hausse après une période très calme due au contexte sanitaire en 2020.

IDELIBRE

M. Pascal KUCZYNSKI constate que plus de 200 collectivités sont inscrites.

STOCKAGE SEDA

M. Pascal KUCZYNSKI indique que ce service continue, malgré le faible intérêt porté par les collectivités sur le sujet, car il s'agit d'initier les collectivités à cet outil.

DIRECTMAIRIE

M. Pascal KUCZYNSKI précise que ce service fonctionne très bien et notamment du côté des mutualisants.

DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

M. Pascal KUCZYNSKI indique que ce service compte 9 000 inscrits et déjà 12 000 dossiers déposés en moins de 18 mois.

NEXTCLOUD

M. Pascal KUCZYNSKI précise qu'il s'agit du démarrage de ce projet. Des nouveautés sont à l'étude comme la visioconférence intégrée avec BigBlueButton, le Tchat (module messagerie instantanée TALK)...

COMMUNICATION ET ANIMATIONS

M. Pascal KUCZYNSKI souligne que les rencontres ont repris.

Des GTC vont reprendre dès le mois de septembre (Départements et Notaires) et d'autres suivront d'ici la fin de l'année (Démarches Simplifiées, DirectMairie, Idquart...)

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en indiquant que 7 parutions presse mettent en avant les actions de l'ADULLACT.

RAPPORT FINANCIER

16h12 - **M. Pascal KUCZYNSKI** invite **M. Vincent LAMBERT**, Expert-Comptable à Montpellier, à présenter le rapport financier.

M. Vincent LAMBERT débute en indiquant cinq chiffres-clés de l'association : les produits d'exploitation s'élèvent à 804 000€, la trésorerie au 31/12/2021 représente 805 000€, l'excédent s'élève à 58 212€ et les fonds propres représentent 743 000€. L'effectif au 31/12/2021 est de 9 personnes.

Concernant le compte de résultat, les ressources associatives, les cotisations adhérents représentent 791 000€. Les autres ressources d'exploitation (participation technique Libriciel Scop selon convention, partenariat congrès divers, autres produits divers) représentent 13 000€.

M. Vincent LAMBERT indique que les charges de fonctionnement s'élèvent à 295 000 €. Le montant des prestations extérieures s'élèvent à 172 000€ (support maintenance, plateforme marchés publics, développement services associatifs, hébergement).

M. Vincent LAMBERT poursuit en présentant les charges de fonctionnement (hors prestations extérieures) qui ont augmenté pour un montant de 123 618 €, ce qui correspond à la reprise post-crise sanitaire.

M. Vincent LAMBERT indique que les charges de personnel représentent 429 000 €.

M. Vincent LAMBERT détaille ensuite le bilan de l'association. Les fonds associatifs représentent 805 000€ qui correspondent aux excédents de l'association depuis sa création.

M. Pascal KUCZYNSKI invite ensuite **Mme Florence GABRIEL**, Commissaire aux Comptes chez KPMG SA Entreprises, à venir présenter les conclusions de son audit sur les comptes 2021 de l'ADULLACT réalisé au 1er trimestre 2022.

Mme Florence GABRIEL débute son analyse en rappelant la mission du Commissaire aux Comptes. Elle précise que deux rapports sont établis dans le cadre de cette mission, la certification de la comptabilité annuelle et le rapport spécial sur les conventions réglementées.

Pour l'année 2021, **Mme Florence GABRIEL** certifie sans réserve et sans observation que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donne une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice, ainsi que de la situation **financière et du patrimoine.**

Mme Florence GABRIEL précise que cette année, les comptes sont établis à permanence de méthode suite à une rénovation du cadre réglementaire pour les structures à but non lucratif.

Elle poursuit en précisant que le modèle de l'ADULLACT est un modèle économique stable, consolidé financièrement.

Mme Florence GABRIEL souligne que les réserves de l'association représentent une année de fonctionnement.

Dans le cadre de son rapport spécial sur les conventions réglementées, **Mme Florence GABRIEL** rappelle que ce rapport a pour objectif de préciser les relations conventionnées existantes entre l'association ADULLACT et ses administrateurs, de manière directe ou interposée.

Mme Florence GABRIEL fait état d'une convention réglementée.

M. François ELIE remercie **Mme Florence GABRIEL** pour sa présentation.

M. François ELIE soumet le rapport financier à l'approbation de l'Assemblée Générale.

16h25 - vote : approuvé à l'unanimité

M. François ELIE demande aux participants de se prononcer sur la convention réglementée présentée par **Mme Florence GABRIEL**.

16h40 - vote : approuvée à l'unanimité

RÉSOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

15h38 - Sur les recommandations de **Mme Florence GABRIEL**, Commissaire aux Comptes chez KPMG Entreprises, et pour mise en conformité, il a été décidé de procéder annuellement à un vote sur l'affectation du résultat net de l'exercice écoulé.

M. François ELIE propose donc à l'Assemblée Générale d'approuver l'affectation en «report à nouveau» du résultat net 2021 soit 58 212 €.

16h28 - vote : approuvée à l'unanimité.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

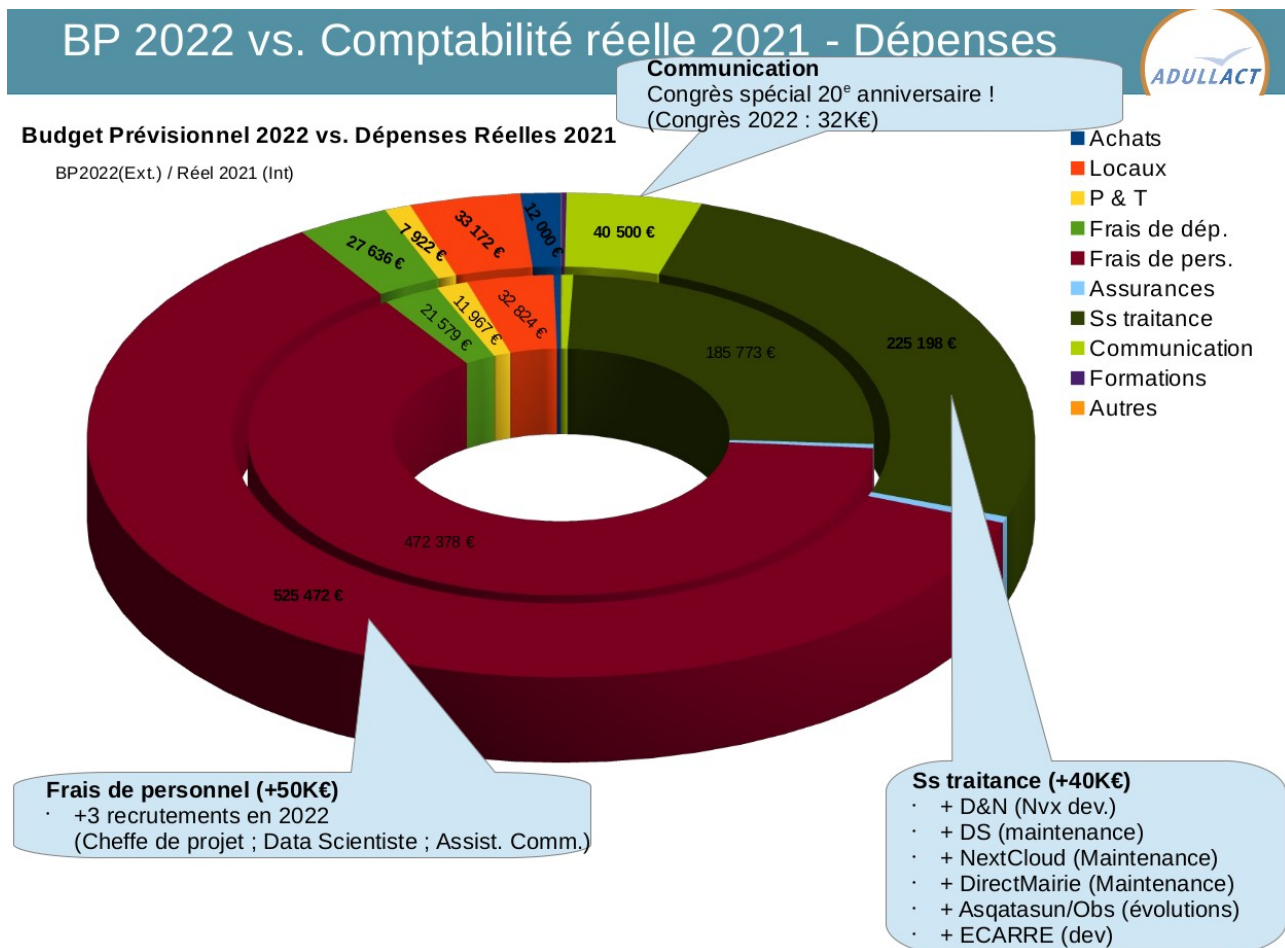
16h29 - M. Pascal KUCZYNSKI commente brièvement le budget prévisionnel 2022 établi par les membres du Conseil d'Administration de l'ADULLACT en annonçant un budget déficitaire de 50 000 €.

Le budget établi prévoit 830 000€ de recettes et 880 000€ de dépenses.

Le déficit viendra alimenter les projets suivants :

- Départements et Notaires
- NextCloud
- Observatoire de l'accessibilité
- E-Carre

M. Christophe DUBREUIL est invité à détailler le projet E-Carre initié en Région Centre.



M. Pascal KUCZYNSKI présente ensuite le budget prévisionnel 2022 au regard des dépenses réelles en 2021.

M. Pascal KUCZYNSKI rappelle que ce budget prévisionnel a été validé par le Conseil

d'Administration en avril 2022.

16h42- vote : approuvé à l'unanimité

POINTS DIVERS

PUBLICATION POUR LE 20EME ANNIVERSAIRE DE L'ADULLACT

16h43 – **M. François ELIE** rappelle que l'idée était de produire un objet ayant une double fonction: créer un objet souvenir qui serait aussi un objet de communication. Ce livre contient des articles de fond, de l'histoire, de l'actualité, et même des jeux.

M. François ELIE tient à remercier **Mme Nathalie GUEZ** en charge de ce livre.

Mme Nathalie GUEZ est invitée à prendre la parole pour évoquer son expérience sur son travail à l'ADULLACT.

JOURNÉES PROFESSIONNELLES DU LOGICIEL LIBRE

M. Pascal KUCZYNSKI donne la parole à Mme Marie-Jo KOPP-CASTINEL.

Mme Marie-Jo KOPP-CASTINEL explique que le PLOSS-RA qui regroupe environ 35 entreprises du logiciel libre, organise les RPLL (Rencontres professionnelles du logiciel libre) le 28 juin 2022 à Lyon. L'objectif est d'organiser des conférences avec des témoignages « clients ». ADULLACT est invité à y participer.

INTERVENTION DE MME LINE GALY, DSI MONTPELLIER

Mme Line GALY, DSI de la métropole de Montpellier et de la ville de Montpellier nous expose les différentes étapes qui furent nécessaires pour aboutir à la fusion des 2 services informatiques, ville & métropole.

17h12 – Le Président remercie l'Assemblée pour sa participation, avant de clore l'Assemblée Générale.

François ELIE
Président de l'ADULLACT

Laetitia BOYER
Secrétaire de séance

ANNEXE 1 : Liste des correspondants membres présents

- 1 ACCORSI Damien, ALGOO
- 2 BENITA Thierry, ATREAL
- 3 BENOUARET Abdellah, Ville de Bonneuil-en-France
- 4 BONDAZ Michel, individu
- 5 BONNEAU Samuel, Clermont Métropole
- 6 BOUTOLLEAU Gatien, Wisper
- 7 BRICE Pierre, Montpellier Méditerranée Métropole
- 8 BRU-DURE Marie-Hélène, Pau Agglomération
- 9 CAZIN Christophe, La Mouette + individu
- 10 CHASSAGNE Claudine, Ville de Saint Martin d'Uriage
- 11 CHIRON Jean-Paul, Région Nouvelle-Aquitaine
- 12 COISSARD Daniel, Département du Rhône + individu
- 13 COSTEPLANE Louis, individu
- 14 DEFROMONT Sylvain, CDG Nord
- 15 DELAPLANCHE Guillaume, individuel
- 16 DUBREUIL Christophe, GIP RECIA + individu
- 17 ELIE François, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême +individu
- 18 FAURE Matthieu, ADULLACT
- 19 GALLAND Didier, CA Puy de Dôme
- 20 JARRET Pierre, Ligue de l'enseignement, Fédération de l'Aisne +individu
- 21 KOPP CASTINEL Marie-Jo, PLOSS RA + individu
- 22 KUCZYNSKI Pascal, individu
- 23 KURTZMANN Juliette, ARNIA
- 24 LE BIVIC Christophe, Gironde numérique
- 25 LOSSERAND Frédéric, LIBRICIEL
- 26 MERCIER Alain, Communauté Urbaine du Grand Besançon
- 27 MORIN Olivier, Ville de Bergerac
- 28 MORO Richard, COGITIS
- 29 MOUNIER-FARAUT Lauriane, ADM 74
- 30 PAGET Philippe, Département de l'Isère + individu
- 31 PEREZ Alphonse, CCAS d'Agde
- 32 POMMARET Olivier, CDG Lot et Garonne
- 33 PONGI Ghislain, Alès Agglomération
- 34 RONGEAT David, AMUE
- 35 SYLVESTRE Patrick , individu
- 36 TABESSE Jean-Michel, SDIS de l'Ain
- 37 TOMASI Christiane, InfoCom Services
- 38 VANGHELUWE Stéphane, SITIV

ANNEXE 1 bis : Liste des membres représentés

- 1 VERGELY Isabelle, donne pouvoir à Pascal KUCZYNSKI, individu
- 2 Ville de Caubiac, donne pouvoir à Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint Martin d'Uriage
- 3 La Fibre 64, donne pouvoir à Sylvain DEFROMONT, CDG du Nord
- 4 Numérian, donne pouvoir à Samuel BONNEAU, Clermont Métropole
- 5 Syndicat mixte Sud Rhône Environnement, donne pouvoir à Stéphane VANGHELUWE, SITIV
- 6 APITECH, donne pouvoir à Frédéric LOSSERAND, Libriciel Scop
- 7 Advanced Prologue Innovation, donne pouvoir à Thierry BENITA, Atreal
- 8 CCAS Perpignan, donne pouvoir à Stéphane VANGHELUWE, SITIV
- 9 CCAS Saint-Louis, donne pouvoir à Sylvain DEFROMONT, CDG du Nord
- 10 CC Sauer Pechelbronn, donne pouvoir à Didier GALLAND, CA Puy de Dôme
- 11 CC du Warndt, donne pouvoir à Didier GALLAND, CA Puy de Dôme
- 12 Ville de Noves, donne pouvoir à Samuel BONNEAU, Clermont Métropole
- 13 PRESTASA, donne pouvoir à Frédéric LOSSERAND, Libriciel Scop
- 14 CIG Petite Couronne, donne pouvoir à Sylvain DEFROMONT, CDG du Nord
- 15 Ville de Pessac, donne pouvoir à Jean-Paul CHIRON, Région Nouvelle-Aquitaine
- 16 CR Auvergne-Rhône-Alpes, donne pouvoir à Jean-Paul CHIRON, Région Nouvelle-Aquitaine
- 17 SIREG, donne pouvoir à Didier GALLAND, CA Puy de Dôme
- 18 CA du Niortais, donne pouvoir à Jean-Paul CHIRON, Région Nouvelle-Aquitaine
- 19 COSOLUCE, donne pouvoir à Frédéric LOSSERAND, Libriciel Scop
- 20 Ville de Moissy-Cramayel, donne pouvoir à Olivier MORIN, Ville de Bergerac
- 21 Agglo Pays d'Issoire, donne pouvoir à Samuel BONNEAU, Clermont Métropole
- 22 Ville de Mions, donne pouvoir à Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint Martin d'Uriage
- 23 GRENIER Alexandre, donne pouvoir à Pascal KUCZYNSKI, individu
- 24 Ville d'EVry-Courcouronnes, donne pouvoir à Didier GALLAND, CA Puy de Dôme
- 25 Ville de Marseillan, donne pouvoir à Olivier MORIN, Ville de Bergerac
- 26 Ville de Zouafques, donne pouvoir à Christophe DUBREUIL Christophe, GIP RECIA
- 27 Ville de Bollène, donne pouvoir à Olivier MORIN, Ville de Bergerac
- 28 Ville de Breteuil, donne pouvoir à Christophe DUBREUIL, GIP RECIA
- 29 CD Pyrénées Orientales, donne pouvoir à François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 30 CD du Nord, donne pouvoir à Sylvain DEFROMONT, CDG du Nord
- 31 Ville de Saint Médard en Jalles, donne pouvoir à Olivier MORIN, Ville de Bergerac
- 32 CA Arles Crau Camargue, donne pouvoir à Richard MORO, Cogitis
- 33 Ville de Le Grès, donne pouvoir à Olivier MORIN, Ville de Bergerac
- 34 Ville de Lyon, donne pouvoir à François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 35 ALLART Philippe, donne pouvoir à Pascal KUCZYNSKI, individu
- 36 SAVA, donne pouvoir à Richard MORO, Cogitis
- 37 AFUL, donne pouvoir à Christophe CAZIN, La Mouette
- 38 CDG de l'Isère, donne pouvoir à Sylvain DEFROMONT, CDG du Nord

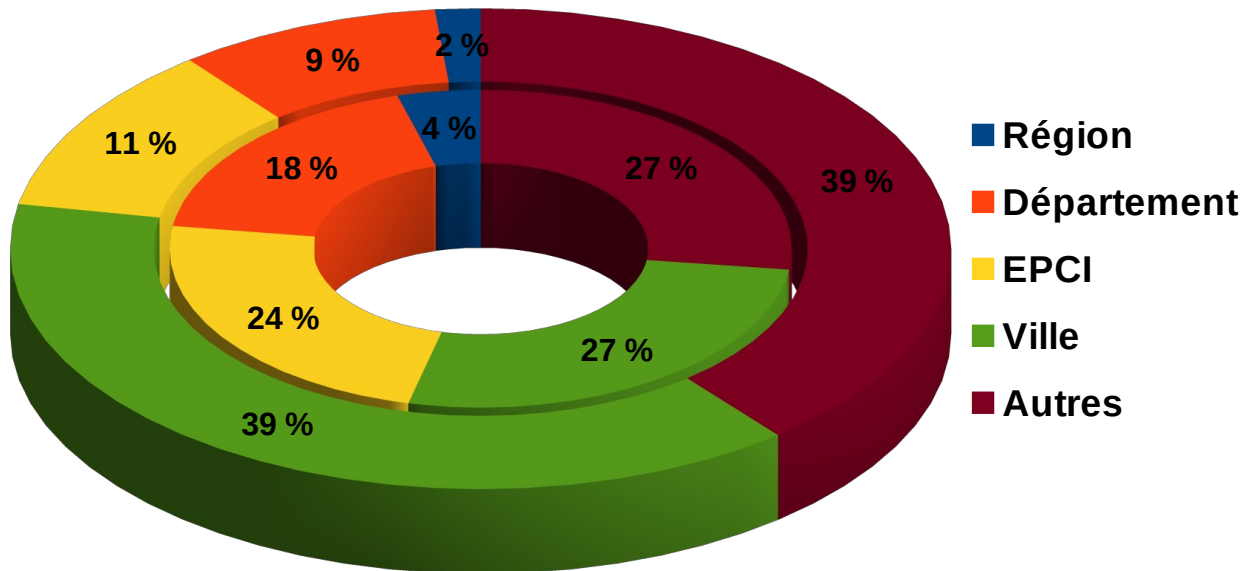
- 39 Ville de Rabou, donne pouvoir à Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint Martin d'Uriage
- 40 Ville de Clichy-sous-bois, donne pouvoir à Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint Martin d'Uriage
- 41 Eurodistrict SaarMoselle, donne pouvoir à Samuel BONNEAU, Clermont Métropole
- 42 CD de l'Orne, donne pouvoir à COISSARD Daniel, Département du Rhône
- 43 ATDA, donne pouvoir à Stéphane VANGHELUWE, SITIV
- 44 Bordeaux Métropole, donne pouvoir à Jean-Paul CHIRON, Région Nouvelle-Aquitaine
- 45 Syndicat Mixte du Salève, donne pouvoir à François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 46 CA Rochefort Océan, donne pouvoir à Jean-Paul CHIRON, Région Nouvelle-Aquitaine
- 47 Valence Romans Agglomération, donne pouvoir à Didier GALLAND, CA Puy-de-Dôme
- 48 Ville de l'Hôpital, donne pouvoir à Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint Martin d'Uriage
- 49 Syndicat Intercommunal Forestier Diebling, donne pouvoir à Didier GALLAND, CA Puy-de-Dôme
- 50 CERIG, donne pouvoir à Frédéric LOSSERAND, Libriciel Scop
- 51 Ville de Sailly sur la Lys, donne pouvoir à François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 52 Ville de Lettret, donne pouvoir à Christophe DUBREUIL, GIP RECIA
- 53 Ville de Saint Pourçain sur Sioule, donne pouvoir à Christophe DUBREUIL, GIP RECIA
- 54 AFI, donne pouvoir à Frédéric LOSSERAND, Libriciel Scop
- 55 Ville d'Eybens, donne pouvoir à François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 56 ADICO, donne pouvoir à Stéphane VANGHELUWE, SITIV

ANNEXE 1 ter : Liste des correspondants invités

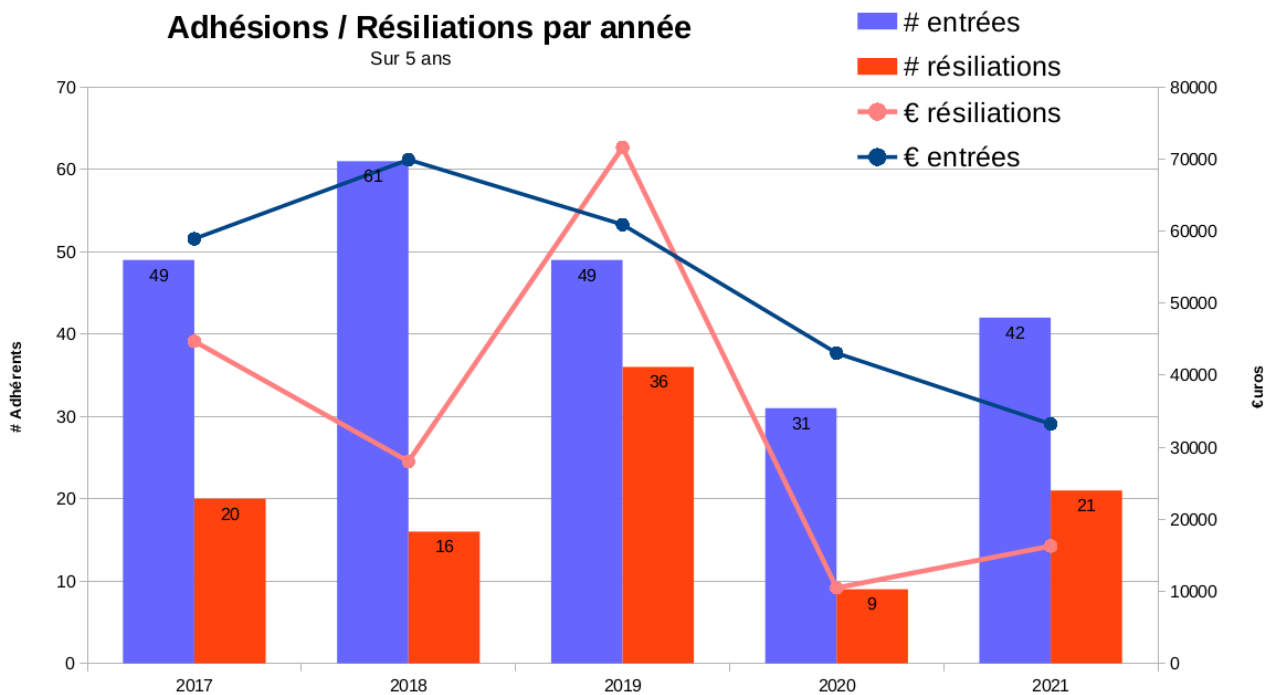
- | | | | |
|---|--|---|--------------------------|
| 1 | Vincent LAMBERT, Cabinet comptable LAMBERT | 2 | Florence GABRIEL, KPMG |
| 3 | Line GALY, Région Occitanie | 4 | Laetitia BOYER, ADULLACT |
| 5 | | 6 | |

ANNEXE 2 : Graphique de présentation des adhérents vs. cotisations par type de collectivités

%Adhérent (ext.) vs. %Cotisation (int.) / type collectivité



ANNEXE 3: État des lieux des adhésions/ résiliations par année



ANNEXE 4: Compte de résultat 2021

COMPTE DE RÉSULTAT		
ADULLACT		
Du 01/01/2021 au 31/12/2021		
	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du au
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	791 630,00	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>Dont parrainages</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	11 984,80	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	4,91	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	803 619,71	
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	295 637,53	
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	15 649,13	
Salaires et traitements	311 414,85	
Charges sociales	117 550,07	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 896,63	
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés		
Autres charges	366,28	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	746 514,49	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	57 105,22	
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 456,82	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 456,82	

COMPTE DE RÉSULTAT

ADULLACT

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du au
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 456,82	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	58 562,04	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	350,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	805 076,53	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	746 864,49	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	58 212,04	

ANNEXE 5: Bilan 2021

BILAN ACTIF

ADULLACT

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres immobilisations corporelles	67 410,98	58 029,67	9 381,31	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	10 196,85		10 196,85	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 410,00		4 410,00	
TOTAL (I)	82 017,83	58 029,67	23 988,16	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	56 704,00		56 704,00	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	4 792,41		4 792,41	
Valeurs mobilières de placement	417 573,73		417 573,73	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	387 609,56		387 609,56	
Charges constatées d'avance	15 184,27		15 184,27	
TOTAL (II)	881 863,97		881 863,97	
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	963 881,80	58 029,67	905 852,13	

BILAN PASSIF

ADULLACT

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du au
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	685 255,31	
Excédent ou déficit de l'exercice	58 212,04	
<i>Situation nette (sous total)</i>	743 467,35	
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	743 467,35	
FONDS REPORTÉS ET DEDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 830,09	
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	99 315,23	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	224,46	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	15,00	
TOTAL (IV)	162 384,78	
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	905 852,13	

ANNEXE 6: Budget prévisionnel 2022

ADULLACT - Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 16 juin 2022 à Montpellier

		2022												
Budget Prévisionnel – Déficit= -50000 K€		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
Dépenses		58 173	50 226	64 591	57 726	88 526	167 368	69 471	54 411	62 414	52 726	53 476	101 191	880 294
Achat														
	Matériels	1 500		0	1 500	0	0	1 500	0	0	1 500	0	0	6 000
	Divers (fournitures, certificats, etc.)	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	6 000
Locaux														
	Loyer Montpellier	2 001	2 001	2 001	2 001	2 001	2 001	2 001	2 001	2 001	2 001	2 001	2 001	24 012
	Charges Montpellier	598	598	598	598	598	598	598	598	598	598	598	598	7 176
	Informatiques interne	0	0	410	0	0	760	0	0	410	0	0	410	1 980
P et T														
	Affranchissement	20	20	20	20	20	850	20	20	20	20	20	20	1 070
	Téléphones	164	164	164	164	164	164	164	164	164	164	164	164	1 968
	Connexion internet	407	407	407	407	407	407	407	407	407	407	407	407	4 884
Frais de déplacement														
	Loyers véhicules	730	730	730	730	730	730	730	730	730	730	730	730	8 760
	Entretien véhicules hors contrat	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	870
	Frais de déplacement, missions, réception	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	18 000
Frais de personnel														
Développeurs														
	Equipe technique	12 254	12 254	12 254	12 254	12 254	12 254	12 254	12 254	12 254	12 254	12 254	12 254	147 032
	Stagiaires						500	500	500	500				2 000
Direction - Administration														
	Equipe administrative	14 340	14 340	14 340	14 340	14 340	14 340	14 340	14 340	14 340	14 340	14 340	14 340	172 081
Primes / Primes de vacances														
		0	0	0	0	20 000	337	0	0	220	0	0	0	20 557
Charges salariales / patronales														
		13 031	13 031	13 031	13 031	22 831	13 441	13 276	13 276	13 384	13 031	13 031	13 031	167 428
PEE														
							4 000							3 000
AMETRA														
		1 225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 225
Tickets restaurant														
		0	0	2 032	0	0	2 032	0	0	2 032	0	0	0	8 128
Assurances														
	AMAC	868	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	868
	VAM	2 854	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 854
Sous-traitance / Honoraires														
	Expert comptable	0	0	2 730	0	0	2 730	0	0	2 730	0	0	2 730	10 920
	Commissaire aux Comptes	0	0	3 250	0	0	0	0	0	0	0	3 250	0	6 500
	Maintenance forge	0	0	240	0	0	240	0	0	240	0	0	240	960
	Hébergements	2 383	2 383	2 383	2 383	2 383	2 383	2 383	2 383	2 383	2 383	2 383	2 383	28 598
	Maintenance stxq	0	0	5 703	0	0	5 703	0	0	5 703	0	0	5 703	22 812
	Convention SCOP libicjel	0	0	0	0	0	15 000	0	0	0	0	0	0	43 000
	Convention API (gga/agc)	0	0	0	0	0	3 900	0	0	0	0	0	0	7 800
	Direct(Maite (maintenance+évolutions)						3 000							6 000
	D&N (maintenance+évolutions)	350	350	350	350	350	350	17 350	350	350	350	350	350	21 200
	Démarches Simplifiées	960	960	960	960	960	960	960	960	960	960	960	960	11 520
	NextCloud	650	650	650	650	650	17 650	650	650	650	650	650	650	24 800
	Obs. Accessibilité				6 000		1 200		1 440					10 500
	TCHAP										0			0
	E-CARRE						20 000		0	0	0	0	0	20 000
	Honoraires ss-traitance divers	0	0	0	0	8 500	0	0	2 000	0	0	0	0	10 500
Provisions														
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements														
		250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	3 000
Communication														
	Supports de communication	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	0	0	1 000
	Congrès – AG	0	0	0	0	0	32 000	0	0	0	0	0	0	32 000
	Livre 20ans						7 500							7 500
Formations														
		1 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 500
Autres dépenses														
		14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	172
Recettes		91 535	128 323	51 948	87 309	89 254	68 375	60 250	20 432	66 853	52 943	48 521	64 550	830 294
Cotisations		91 080	127 685	51 690	86 875	88 810	48 930	59 950	20 330	66 520	52 680	48 280	54 975	797 805
Pondération nouveaux / sortants		455	638	258	434	444	245	300	102	333	263	241	275	3 988
Financement formation		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Convention AP		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 300	9 300
AG/Congrès		0	0	0	0	0	19 200	0	0	0	0	0	0	19 200
Loyer sous-location		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RÉSULTAT		+33 363	+78 098	-12 642	+29 584	+729	-98 993	-9 221	-33 979	+4 439	+218	-4 954	-36 641	-50 000